



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

En région Grand Est
2023



www.projetfees.fr



FEES

Femmes Enceintes, Environnement et Santé

Un projet national né en 2011

• HISTORIQUE

De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus grande **vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons** aux polluants environnementaux. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que notre santé (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant les **1 000 premiers jours**. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé des générations futures. Plus concrètement, la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes...). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques...

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans National et Régional Santé Environnement, la **Mutualité Française** et l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** se mobilisent depuis 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Hauts-de-France, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet «**FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé**». Ce projet a ainsi pour ambition de **réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...)**.

Une **analyse de situation** a été réalisée à travers un recueil bibliographique et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de définir les différents axes du projet, notamment la **formation** des professionnels de santé et la mise en place d'**ateliers de sensibilisation** à destination des futurs et jeunes parents.

De 2015 à 2017, une **évaluation globale** du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS Hauts-de-France, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du projet FEES auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

À partir de ces différentes expériences, le **projet FEES** s'est ensuite développé dans plusieurs régions de France : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand Est, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

- Plus de **40 partenaires** font la force du projet sur le territoire national.
- Plus de **2500 professionnels** de santé ont été formés dans le cadre du projet FEES.

<http://www.projetfees.fr/>

Depuis 2018, l'APPA développe également le projet FEES en région Grand Est, en partenariat avec la Mutualité Française Grand Est et grâce au financement de l'ARS et du Conseil Régional. De nombreux partenaires en région permettent le développement de ce projet : les réseaux de périnatalité, les Conseils Départementaux, Ordres de Sages-femmes...



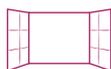
Les actions engagées par l'APPA auprès des professionnels de la périnatalité de la région ont permis d'aboutir à la **formation de 286 professionnels** et à la **sensibilisation de plus de 650 professionnels**, à fin 2022



Les actions entreprises par la MFGE auprès du grand public depuis 2020 ont permis la **sensibilisation de 92 futurs et jeunes parents**.

• OBJECTIF DU PROJET FEES

Le Projet FEES a pour objectif de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans :**



l'air intérieur



l'alimentation



les cosmétiques

Pour cela, il vise :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques, et la santé afin qu'ils soient des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents ;
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

Les actions développées dans le cadre du projet



• PUBLICS BÉNÉFICIAIRES



Professionnels de la périnatalité et de la santé



Futurs et jeunes parents

• LES FINANCEURS

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de santé et le Conseil Régional Grand Est dans le cadre du PRSE 3 et par Santé Publique France.

La Mutualité Française Grand Est cofinance sur ses fonds propres les ateliers.



• LES PARTENAIRES



• LES FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA SANTÉ



L'APPA est un organisme de formation, certifié QUALIOPI depuis 2021, au titre de ses actions de formation.

SESSION THÉORIQUE

Une session de formation se compose de 3 modules d'une demi-journée.
Ces formations sont animées par l'APPA.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité,
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson,
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et des nourrissons** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.

PROGRAMME :

1^{er} module Contexte / Air intérieur et santé	2^{ème} module Alimentation et santé	3^{ème} module Cosmétiques et santé
Contexte en santé environnementale Produits ménagers sans danger Aménagement de la chambre du bébé...	Limiter les résidus de pesticides Choix des ustensiles de cuisine et des contenants Modes de cuisson...	Choisir ses cosmétiques Produits pour la toilette de bébé Colorations...

Les différents **polluants** par voie d'exposition

Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson

Conseils de prévention à transmettre et solutions alternatives

FORMATION « AMBASSADEURS FEES »

Une session de formation se compose de 2 modules d'une demi-journée pour les professionnels ayant assisté à l'ensemble des modules de la formation théorique. Ces formations sont animées par l'APPA et la Mutualité Française Grand Est.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement,
- **Connaître les outils pédagogiques et techniques** d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement.

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**informer leurs collègues** sur la thématique, d'**adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente, d'**aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables et d'**animer une action de sensibilisation** collective.

PROGRAMME :

1^{er} module

Introduction à la **promotion de la santé** et aux **inégalités sociales de santé**

Actualiser mes connaissances

- Comment faire de la veille scientifique ?
- Où trouver des sources d'information fiables ?

Adapter ma posture à chaque personne

- Découvrir et expérimenter l'entretien

2^{ème} module

Sensibiliser mes collègues

- S'approprier la « conférence 10 conseils »

Animer une action de sensibilisation auprès des futurs et jeunes parents

- Connaître les outils pédagogiques et les techniques d'animation
- Expérimenter les différents types d'animation (mises en situation)

Vous êtes intéressé par l'une des formations ou vous souhaitez organiser une sessions pour vos collaborateurs ? Rendez-vous sur : <http://www.projetfees.fr/>

Pour toute information : projetfees@appa.asso.fr

• LES ATELIERS À DESTINATION DES FUTURS ET JEUNES PARENTS



La Mutualité Française Grand Est propose des ateliers pour les futurs et jeunes parents : les ateliers « **Chez moi, je dis stop aux polluants !** » et l'atelier « **Parents, Bébé, Environnement, Santé** ».

Ces ateliers peuvent être modulables, en fonction des besoins du territoire et des attentes des partenaires (associations, maisons de santé, crèches, services hospitaliers, etc.). Ainsi les thématiques suivantes sont notamment abordées : « l'air intérieur », « la chambre de bébé », « cuisiner enceinte et pour bébé » ainsi que « les produits cosmétiques ».

Destinées aux futurs parents et particulièrement aux femmes enceintes, les séances sont animées par une chargée de projets de la Mutualité Française, parfois en lien avec un.e professionnel.le de la structure partenaire (sage-femme, auxiliaire de puériculture, EJE, etc.).

La démarche de la **Mutualité Française Grand Est** est basée sur la participation du public et l'appropriation des messages par tous grâce à des techniques d'animation interactives. Le but est de faire découvrir des alternatives et solutions plus saines, simples et économiques au quotidien.

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ATELIER A VOTRE PUBLIC ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Christelle GILE, Chargée de projets

cgile@mfgest.fr

06 80 42 56 14

• LES PORTEURS DU PROJET



L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962. Elle a pour but de :

- Susciter et de coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique ;
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique ;
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique.

www.appa.asso.fr



La Mutualité Française Grand Est (MFGE) est un organisme privé à but non lucratif, reconnu d'Utilité publique. Elle fédère 136 mutuelles, qui protègent plus de 2,3 millions de personnes, soit 42% de la population. 162 services de soins et d'accompagnement proposent une offre de santé globale sur l'ensemble du territoire. Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication) et met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

<https://grandest.mutualite.fr/>

CONTACTS

projetfees@appa.asso.fr

APPA

Mélie ROUSSEAU

Responsable du Pôle Périnatalité
et Santé Environnement

Coordinatrice nationale du projet FEES pour
l'APPA

melie.rousseau@appa.asso.fr

Mutualité Française Grand Est

Christelle GILE

Chargée de projets

cgile@mfge.fr

Vanessa ROUGIER

Responsable du pôle Prévention
Promotion Santé

vrougier@mfge.fr